



Commission de l'éducation et de la formation

3142 - Autres actions éducatives et de formation

**Compétitions 2011 "Mathématiques sans frontières"
et "Mathématiques sans frontières junior"**

Rapport n° CP/2011/199

Service gestionnaire :

Direction des collèges et de l'éducation

Résumé :

Ce rapport a pour objet d'attribuer une subvention à l'association culturelle et scientifique 'Mathématiques sans Frontières' pour l'organisation des compétitions 2011 : 'Mathématiques sans frontières' et 'Mathématiques sans frontières junior'.

A. Présentation des 2 concours

Conduite sous l'égide de l'association culturelle et scientifique « Mathématiques sans Frontières », dont la présidence est assurée par le Recteur de l'Académie de Strasbourg, la compétition de mathématiques interclasses pour les 3e et 2de est organisée par l'Inspection pédagogique régionale de mathématiques et l'IREM (Institut de Recherche sur l'Enseignement des Mathématiques) de Strasbourg.

Cette compétition transfrontalière a pour objectif de favoriser le travail d'équipe, l'intérêt pour les mathématiques, l'initiative des élèves et la pratique d'une langue étrangère.

L'opération « Mathématiques sans frontières » concerne l'Académie de Strasbourg, l'Académie d'Aix-Marseille et 27 pays étrangers. En 2010, l'effectif total des participants était de 6 905 classes soit 181 233 élèves issus de 27 pays, dont 19 239 élèves alsaciens.

Les épreuves du concours 2011 auront lieu le 22 mars 2011. Les remises des prix se dérouleront le 10 mai à Strasbourg (Palais des Fêtes) et à Sélestat (Tanzmatten), le 17 mai à Haguenau.

Cette manifestation est soutenue depuis 1991 par le Conseil Général du Bas-Rhin.

Depuis 2007, l'association sollicite également le Conseil Général pour une participation aux frais d'organisation du concours « Mathématiques sans frontières JUNIOR »

Cette compétition s'adresse aux élèves des classes de CM2 et de 6ème. Elle reprend les mêmes concepts que « Mathématiques sans frontières », avec la particularité de faire le lien entre l'école et le collège.

Elle connaît un réel succès avec 65 900 élèves inscrits en France et à l'étranger en 2010.

Les épreuves auront lieu le 22 mars 2011 et la remise des prix le 26 mai 2011 au Vaisseau.

B. Proposition d'attribution de subvention

Pour l'année 2011, le Conseil Général est sollicité à hauteur de 5 000 € pour les deux opérations «Mathématiques sans Frontières» et «Mathématiques sans frontières JUNIOR».

Le budget prévisionnel 2011 des deux compétitions s'établit à 50 200 €. Les autres recettes proviennent de subventions versées par des associations, des entreprises et des collectivités locales.

Code de l'enveloppe budgétaire	Imputation M 52	Crédits prévus sur l'enveloppe (BP, DM, reports)	Crédits disponibles (non engagés)	Crédits proposés
14977	65-6574-28	5 000,00 €	5 000,00 €	5 000,00 €

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

La commission permanente du Conseil Général, statuant par délégation et sur proposition de son Président, décide d'attribuer une subvention d'un montant total de 5 000 € à l'association "Mathématiques sans frontières" pour l'année 2011.

Strasbourg, le 22/02/11

Le Président,



Guy-Dominique KENNEL